

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées

Politiques

CTHDIP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Toulouse 1 Capitole – UT1

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Michel MENJUCQ, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques
Acronyme de l'unité :	CTHDIP
Label demandé :	EA
N° actuel :	789
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Jacques KRYNEN
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Jacques KRYNEN

## Membres du comité d'experts

Président : M. Michel MENJUCQ, Université Paris 1 Panthéon -Sorbonne

Experts : M<sup>me</sup> Fabienne JAULT-SESEKE, Université de Versailles

M. Patrick MISTRETTA, Université de Picardie

M<sup>me</sup> Laetitia TRANCHANT, AMUE

M. Olivier VERNIER, Université de Nice (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Cyril NOURISSAT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Grégory KALFLECHE, (directeur de l'École Doctorale n° 74 « Sciences Juridiques et Politiques »)

M. Lucien RAPP, Université de Toulouse 1

## 1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité : le CTHDIP né de la fusion en 1995 de deux équipes (histoire du droit méridional et histoire des idées politiques dirigées par les maîtres Paul Ourliac et Germain Sicard) est localisé dans sept bureaux individuels et collectifs à Toulouse I et d'une riche bibliothèque à l'Arsenal, ce qui est un atout. Il faut noter une salle à l'usage des ATER et chargés de TD.

### Équipe de direction

Directeur : M. Jacques KRYNEN

### Nomenclature HCERES

SHS2\_1

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	14
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	23	
Thèses soutenues	15	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	9

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité :

Unité de grande qualité dans la production scientifique française en histoire du droit, régulière, innovante et stimulante.

Formation doctorale de qualité au regard, notamment, du dispositif Diké.

### Points forts et possibilités liées au contexte :

Une équipe d'excellence motivée qui repose sur des liens solides et une volonté de travail en commun.

Grande cohésion de l'unité qui se traduit par une réelle transversalité des projets.

Excellente préparation régulière et soutenue des doctorants et des docteurs qui sont préparés aux concours de recrutement de l'enseignement supérieur et des métiers de la culture.

### Points faibles et risques liés au contexte :

Incertitude sur la pérennité du thème « Histoire du droit et des institutions francophones » en raison du départ à la retraite de l'un des deux principaux enseignants-chercheurs investis sur ce thème.

Sous-utilisation des structures mutualisées qui autoriseraient cependant une diversification des sources de financement, ce qui est d'autant plus préjudiciable que le personnel administratif de l'unité est financé sur la dotation récurrente de celle-ci.

### Recommandations :

- Européanisation du thème sur l'histoire de l'enseignement du droit et de la science juridique.
- Renforcement de la diffusion des travaux de l'unité par un adossement à un éditeur à diffusion plus élargie et en liaison avec les publications de l'I.F.R.